

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019
NOMINATION DES AUDITEURS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**

RÉSOLUTION (PROJET)

CONSIDÉRANT que, au terme d'un processus d'appel d'offres, le conseil d'administration a convenu de confier le mandat d'audit indépendant des livres de l'Ordre à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L. pour le prochain cycle de quatre ans;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit du deuxième exercice financier de l'auditeur indépendant Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.;

CONSIDÉRANT que le mandat de l'auditeur indépendant est d'une durée d'un an, renouvelable sur approbation des membres à l'assemblée générale annuelle;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et le conseil d'administration, après analyse et discussion, recommandent aux membres présents à l'assemblée générale annuelle de nommer la firme Deloitte pour ce mandat, les membres réunis en assemblée étant toutefois souverains à cet égard;

IL EST RÉSOLU

De nommer la firme Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L. à titre d'auditeur indépendant de l'Ordre pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.